

a) Motion XXe

La motion avec :

- un amendement de la camarade Catherine (XIIIe) soulignant le caractère double des cercles de quartier (le travail n'est pas seulement dirigé vers les jeunes travailleurs) insistant sur l'obligation de travailler dans les comités Viet-Nam, et sur le lien entre travail lycée et travail quartiers, envisageant les moyens de ce travail : l'Étincelle...
  - d'un amendement du camarade Pierre (Histoire) sur la nécessité
    - d'accélérer les informations sur les luttes ouvrières
    - d'avoir une base avant d'apparaître comme JCR
    - de déterminer pour chaque cercle les points de diffusion
  - d'un amendement de la camarade Anne-Sylvie (XVIIIe) sur la conciliation entre travail JCR autonome et travail CGT
- est votée par X pour, 3 contre, 18 abstentions, 1 NPPV (membres)  
14 pour, 3 contre, 21 abstentions pour les observateurs.

b) Motion Lettres-Langues :

votée par X pour; 14 abstentions 2 contre (membres)  
X pour 4 abstentions 5 contre (obs.)

c) Motion des camarades Catherine (Droit), Frédéric (Sciences) et Pierre Jouvin est votée à l'unanimité moins 1 abstention (membres) et 1 (obs.).

5° / ENSEIGNANTS

Un rapport demandant notamment au BS lycéens et BS quartiers de prévoir une AG sur les problèmes du syndicalisme enseignant, est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions (de part et d'autre).

6° / UNEF

La motion générale du camarade Henri (Philo) demandant

- un BI sur les problèmes UNEF
- une brochure nationale sur la formation professionnelle
- un stage national UNEF en janvier
- l'obligation pour tous les cercles de faire au 2nd trimestre des cercles ouverts sur : les jeunes révolutionnaires et l'UNEF, la réforme de l'enseignement, la formation professionnelle,

est votée globalement avec les deux motions ronéotées (une sur la commission nationale UNEF, une sur le collectif d'intervention UNEF) adoptée à l'unanimité moins 7 abstentions (membres) et 15 abstentions (obs)

7° / ORGANISATION- ELECTIONS

- L'AG vote à l'unanimité la résolution suivante du camarade Henri (Philo) :

"L'AG décide d'élire une commission exécutive dont le rôle, ainsi que celui des autres instances JCR à Paris, sera défini au cours d'une réunion des secrétaires de cercle (comité parisien) convoquée par la commission exécutive, après discussion dans les cercles."

- Election de la commission exécutive.
  - un membre détaché du BN: Catherine (Droit)
  - Frédéric (Sciences) 4 contre 14 abstentions (membres)  
0 contre 8 abstentions (obs.)
  - Dominique (Histoire) 1 abstention (membres)  
1 abstention (obs.)